ses importés du Canada en France, et prêts à être abattus pour la boucherie, seront soumis au tarif général au lieu du tarif minimum. La convention supplémentaire n'offre aucune définition de ce qu'on entend par "animaux gras pour la boucherie", mais un accord compris dans les notes du 8 janvier 1909, échangées entre le Ministre des finances du Canada et le Ministre de l'agriculture de France, laisse au gouvernement français le droit d'interpréter cet article d'une façon aussi raisonnable que possible au moyen de règlements de douane, et établit qu'au cas où la méthode adoptée ne serait pas satisfaisante, les deux gouvernements chercheront de concert un autre modus operandi. La convention supplémentaire fut signée pour le Canada par Sir Francis Bertie (Ambassadeur britannique en France) et l'honorable W. S. Fielding (Ministre des finances du Canada).

Placement de capitaux britanniques au Canada.

Les placements de capitaux britanniques à l'étranger sont l'objet d'une étude par M. George Paish, lue devant la Société royale de statistiques le 15 juin 1909 et publiée dans le journal de la société en septembre 1909. Se basant sur des preuves documentaires, M. Paish arrive à cette conclusion que, en dehors des entreprises maritimes, le total des placements de la Grande-Bretagne en d'autres pays atteignait, à la fin de l'année 1907, le chiffre de \$13,109,524,933 dont un peu plus de la moitié, savoir \$6,723,718,533, a été placée dans les pays étrangers, et le reste—\$6,385,806,400—dans l'Inde et les colonies. Dans une liste des pays favorisés actuellement par les capitaux britanniques, le Canada vient premier avec un total de \$138,512,-151 sur une somme totale de \$854,908,679 placée à l'étranger par la Grande-Bretagne pendant l'année terminée le 30 juin 1909. Un nouvel article sur ce sujet a paru dans "The Statist" du 8 janvier 1910, dont M. Paish est éditeur. Des tableaux, couvrant l'année civile 1909, donnés dans cet article, établissent que la valeur totale des nouveaux capitaux britanniques placés à l'étranger pendant l'année terminée le 31 décembre 1909, est de \$887,790,264 dont \$411,916,545 ont été placés dans l'Inde et les colonies, et \$475,873,719 dans les pays étrangers. D'après cet article c'est encore le Canada qui a recu le montant le plus considérable de capitaux britanniques, savoir, \$181,463,-648, répartis de la manière suivante: \$48,305,068 sur les valeurs du gouvernement, \$10,460,774 aux municipalités, \$92,-359,546 aux chemins de fer et \$30,338,260 sur d'autres valeurs. Voici, par ordre, les autres pays qui comptent parmi les principaux emprunteurs de la Grande-Bretagne: Argentine \$110,-504,192, Etats-Unis \$105,855,640, Indes \$77,304,961, Afrique du Sud \$60,133,959, Australasie \$58,471,632, Russie \$47,204,160, Mexique \$44,333,844, Bré-il \$42,722,797, Japon \$20,505,812, Chili \$20,239,250, et Straits Settlements \$15,050,230